



COMPTE - RENDU
Conseil de quartier commun
des 2 quartiers
Bouverie Nord/ Bouverie Sud
09.12.2024

Service : Cabinet du Maire de la Bouverie
Rédacteur : Virginie HACOT
Approbateur : Robert Masson
Objet de la réunion : Conseil de quartier commun de la Bouverie Nord et de la Bouverie Sud
Date : le 09/12/2024

1) PRESENTS :

Nom – Prénom	Fonctions	Présence
Jean CAYRON	Monsieur le Maire	oui
Robert MASSON	Adjoint au Maire référent au quartier de la Bouverie	oui
Christian BESSERER	Elu référent du Conseil de quartier Bouverie Nord	oui
Guillaume GUERIN	Elu référent de l'opposition Conseil de quartier Bouverie Nord	Excusé
Carole SCHWALLER	Elue référente du Conseil de quartier Bouverie Sud	oui
Pascale TESSONNEAU	Elue référente du Conseil de quartier Bouverie Sud	oui
Martine BOUVARD	Conseillère municipale déléguée à la Démocratie participative	oui
Yoann GNERUCCI	Premier Adjoint délégué à la Sécurité Publique	oui
Jean-Claude SAVIO	Adjoint aux travaux	Excusé

Agents Municipaux

Nom – Prénom	Fonctions	Présence
Fatma BADJI	Directrice de Cabinet	oui
Anissa NAAMANE	Cheffe de Cabinet	oui
Jean François VEROT	Directeur Général Adjoint- Pôle technique-Aménagement du territoire.	oui
Vincent VILLALTA	Directeur Général Adjoint - Pôle Culture-Animation-Patrimoine-Environnement.	oui
Benoit BODRATI	Directeur Général Adjoint-Pôle Ressources- Proximité	oui
Olivier LONGER	Directeur Adjoint des Services Techniques	Excusé
Virginie HACOT	Coordinatrice du pôle de la Bouverie	oui

Conseillers de quartier Bouverie Nord :

Nom – Prénom	Fonctions	Présence
Annie AZZENA	Conseillère de quartier Bouverie Nord	Excusée
Jacques DEWEZ	Conseiller de quartier Bouverie Nord	oui
Virginie DUFAY-MORENO	Conseillère de quartier Bouverie Nord	oui
Bernard LE NOEL	Conseiller de quartier Bouverie Nord	oui
Christine GUERIN	Conseillère de quartier Bouverie Nord	oui

Bruno GUELI	Conseiller de quartier Bouverie Nord	oui
Jean-Paul HADET	Vice-Président du Conseil de quartier Bouverie Nord	oui
Richard HAGOUEL	Conseiller de quartier Bouverie Nord	oui
Dominique LAURE	Conseillère de quartier Bouverie Nord	oui
Alain LE GOFF	Conseiller de quartier Bouverie Nord	oui
Jean-Paul PERDRISSET	Conseiller de quartier Bouverie Nord	oui
Ernest BURTON	Conseiller de quartier Bouverie Nord	oui
Christian MARCELLIN	Conseiller de quartier Suppléant Bouverie Nord	oui
Gilbert VIPLE	Conseiller de quartier Suppléant Bouverie Nord	Excusé

Conseillers de quartier Bouverie Sud :

Nom – Prénom	Fonctions	Présence
Brice FEILLU	Conseiller de quartier Bouverie Sud	oui
Pierre FILIPPI	Conseiller de quartier Bouverie Sud	oui
Jacques GAGNOLET	Conseiller de quartier Bouverie Sud	Excusé
Alain LIEBLICH	Conseiller de quartier Bouverie Sud	oui
Madhi OUHAES	Conseiller de quartier Bouverie Sud	oui
Michel PICHELOUP	Conseiller de quartier Bouverie Sud	oui
Jean-Patrice SERGEANT	Vice-Président du Conseil de quartier Bouverie Sud	oui

Madame BOUVARD, Elue déléguée à la Démocratie Participative remercie l'assemblée venue en nombre avant de procéder à l'appel des conseillers. Elle présente Mr Bernard LE NOEL, nouveau président de la Copropriété des Pins Parasols qui vient en remplacement de Madame Gauthier.

Monsieur MASSON annonce l'ordre du jour :

PREMIERE PARTIE

- Présentation des travaux réalisés depuis le dernier conseil de quartier.

DEUXIEME PARTIE

- Sujets abordés par les conseillers de quartiers Nord et Sud Bouverie.

INFORMATIONS

PREMIERE PARTIE :

Présentation des travaux réalisés depuis le dernier conseil de quartier

Monsieur MASSON énumère et explique l'ensemble des travaux au travers d'un Power Point. Il remercie les conseillers pour leur implication dans la préparation du conseil. Il constate également que, sur le quartier de la Bouverie, les relations et le travail en direct avec les ASL permettent d'anticiper les éventuelles problématiques.

1- Sécurité :

- ✓ **Pose d'un panneau « attention aux enfants »** au Cœur de la Bouverie devant le bâtiment Ellington juste avant la descente de l'école.
- ✓ **Remise en état d'un miroir sécuritaire** au Cœur de la Bouverie en allant à la crèche 4.
- ✓ **Remise en place d'un panneau « interdit aux engins motorisés »** au site du Blavet.
- ✓ **Réorganisation de la signalétique** sur l'avenue des Lilas au Cantadou (interdit de stationner et obligation de tourner à droite ainsi que la pose d'un sens interdit).
- ✓ **Marquage au Sol**
 - **Reprise de la matérialisation au sol route de la Bouverie** entre le Bouvreuil et le pont de l'autoroute.
 - **Marquage au sol d'un stop et d'un passage protégé** à la sortie de la résidence Opalina.
 - **Matérialisation au sol d'un second emplacement PMR** allée des Jacinthes aux Pins Parasols.
- ✓ **Installation d'un portillon à crèche 4**, pour une sécurisation de l'espace poubelles.
- ✓ **Réhabilitation de voirie** : Trottoir impasse Georges Brassens et la rue Sérié.

2- Cadre de vie :

- ✓ **Création d'un chemin de randonnée entre Terre et Mer de 46 kms** des Issambres à la Bouverie à la découverte de paysages variés et merveilleux.
- ✓ **Inauguration du parking Daniel l'HERMITTE** au centre commercial 1 **et de l'espace Jean-Pierre RABET** au site du Blavet.
- ✓ **Mise en place de panneaux d'informations électroniques**, au petit Bouvreuil et au Cœur de la Bouverie.
- ✓ **Changement des visuels** en entrée de ville au rond-point du Bouvreuil.
- ✓ **Création d'un Pumptrack** à l'espace Calandri de la Bouverie.
- ✓ **Aménagements de 3 salles mutualisées**, pour la maison des jeunes, l'accueil collectif des mineurs et une salle associative. Ces salles ont été réalisées dans les anciens vestiaires du stade. Les usagers du stade ont pris possession des vestiaires de la salle Suzanne Régis.
- ✓ **Pose d'une clôture** devant la salle de l'accueil collectif des mineurs afin de sécuriser un périmètre.
- ✓ **Aménagement d'un vestiaire pour l'arbitre** au rez-de-chaussée de la salle Suzanne Régis.
- ✓ **Installation d'une cloison phonique** à l'étage de la salle Suzanne Régis pour permettre la création de 2 espaces distincts pour les cours de musique.
- ✓ **Reprise des 2 boulodromes** : parcelle municipale des Pins Parasols et au complexe Jacques Calandri.
- ✓ **Opération de relanternage pour 15 lanternes de type « townguide »** au lotissement du Cantadou permettant un gain de 306 kwh.
- ✓ **Repositionnement de la tente Berbère** avec un ancrage au sol en cas de gros vent.
- ✓ **Mise en place** de jardinières et décrassage de la place des Félibres.
- ✓ **L'installation d'un motif 3 D type tortue à proximité des écoles**, place Titeuf qui permet une collecte de bouteilles plastiques usagées. Il est à préciser que les supports des illuminations de Noël sont fabriqués à partir des bouteilles plastiques récupérées.
- ✓ **Pose d'un banc allée des Cistes entre Opalina et le Cœur de la Bouverie**, demande faites par les nouveaux résidents de Séréna et des Jardins d'Arcadie.
- ✓ **Ouverture de la résidence Séniors « les Jardins d'Arcadie »** le mardi 3 décembre 2024.

3 – Ecoles

Les travaux d'agrandissement de l'école ont commencé :

- **Mise en place de constructions modulaires** à l'école maternelle et primaire afin de pouvoir assurer les cours.
- **Les travaux se poursuivent** après avoir réalisé le basculement du réseau gaz naturel sur la nouvelle conduite.
- **Pose de la première Pierre de l'école** le mardi 3 décembre 2024.

Mise en place de nouveaux jeux à l'école maternelle.

Mise en service de la nouvelle alarme incendie à l'école maternelle.

DEUXIEME PARTIE :

SUJETS ABORDES PAR LES CONSEILLERS DE QUARTIER

La parole est donnée aux vices présidents afin qu'ils développent les différents sujets.

Sujet 1 : Les séances publiques des conseils de quartier nous semblent trop formelles.

Propositions 1 : Pour les conseils de quartier, davantage de communication en amont

Propositions 2 : Mise en place d'une permanence des conseillers de quartier en mairie Annexe.

Madame BOUVARD précise qu'elle apprécie cette initiative, d'autant plus que les 2 autres pôles, Village et Issambres s'en sont également inspirés.

Elle souligne que la communication sera améliorée en amont, par les réseaux sociaux, le Roc Info, les banderoles ainsi que sur les nouveaux panneaux d'informations électroniques.

L'idée des badges personnalisés, mis en place dès ce soir, pour mieux connaître chaque personne et son quartier au moment de l'apéritif est également une très bonne initiative aussi.

Les vices présidents proposent d'organiser une permanence à raison d'une fois par mois à la Mairie annexe de la Bouverie. La proposition est retenue et le planning sera présenté prochainement.

Sujet 2 : Préventions risques inondations

Présence régulière des services municipaux afin d'évaluer les risques liés aux inondations ; nettoyage des cours d'eau, les Anguilles, le Blavet...

Monsieur GNERUCCI explique que l'entretien se fait par plusieurs organismes : le SMA, L'ECCA, La VILLE, la GEMAPI.

Néanmoins il rappelle que l'Argens et tous ses affluents sont des cours d'eau principalement non domaniaux : toute personne propriétaire d'un terrain en bordure de cours d'eau est propriétaire de sa berge et de la moitié du lit de celui-ci (Article L215-2 du Code de l'Environnement).

Monsieur HADET souligne que des brochures sur « le guide des riverains des cours d'eau » ont été éditées par le SMA.

Ce guide est à disposition en Mairie annexe de la Bouverie.

La pose préventive, de systèmes anti-inondations adaptés, pourrait être envisageable sur certains secteurs identifiés, afin de contenir l'inondation des voies et des routes

Monsieur le Maire explique que le SMA poursuit ses travaux d'entretien et de restauration du cours d'eau et des berges sur le secteur du confluent du Blavet, de la Capelle, de la Font des Anguilles,

de la Font de l'Arnoux et du Grand Vallat. Les travaux déjà entrepris se sont avérés efficaces lors des dernières inondations du 25 octobre dernier (retrait de la crue beaucoup plus rapide).

Monsieur le Maire annonce que le service hydraulique de l'ECAA prévoit d'installer 5 caméras de levée de doute :

- Au niveau de la Capelle, avenue des Eucalyptus.
- Au niveau du Pont des Suves.
- Au niveau du Pas de Piche,
- Au niveau du Pont des 4 chemins, de l'autoroute A8
- Au niveau du Pont avant la ZAC du Blavet.

Ces caméras permettront, grâce aux capteurs, de transmettre en direct les niveaux d'eau. Ceux-ci seront communiqués simultanément au Poste de Commandement de crise, à la Police Municipale et au SDIS.

De plus la DDTM, l'ECCA et le SMA travaillent en concertation sur un projet d'installation de Champ d'Inondation Contrôlée (CIC) qui sont des zones d'expansion de crue. et qui permettent de diminuer. Cette zone tampon permettrait de stocker l'eau lors de fortes précipitations.

Monsieur le Maire précise également que pour le changement des buses (2 en 1) sur l'avenue des Grands Pins Parasols, un devis a été effectué pour un montant de 450 000 euros. L'étude loi sur l'eau sera moins important, car l'ouvrage s'effectue sous la route.

Monsieur GNERUCCI complète la question sur les systèmes anti-inondations en place.

Aujourd'hui dans la gestion du risque, la collectivité reçoit des alertes « risques intempéries » par les services de Météo France qui sont confirmées ensuite par les différents syndicats pour nous prévenir de risques de survenance d'un phénomène pluvieux important.

Plusieurs options :

Si vous êtes situé dans une zone régulièrement impactée par des petites pluies, l'ECCA peut vous accompagner à la réalisation d'actions de résilience afin d'envisager un dispositif en vue de limiter les incidences des inondations dans votre maison.

Pour les routes inondées, elles ont été sécurisées par la mise en place de 18 demi-barrières, de type DFCI.

Elles seront pourvues prochainement de couleur réfléchissante pour une meilleur visibilité de nuit, car pas suffisamment voyante lors des inondations du 25 et 26 octobre.

Les panneaux d'informations électroniques récemment installés affichent également des messages d'alerte de prévention.

Pour les évacuations sanitaires, la ville travaille en étroite collaboration avec les pompiers, le CCFF et la Sécurité Civile.

La Police Municipale et les services techniques sont aussi sur le terrain pour faire des remontées d'information en temps réel auprès de la cellule de crise.

Une information régulière est également mise en place toutes les 30 minutes sur la page Facebook. de la ville pour une information en temps réel.

Une surveillance accrue des rues car certaines bouches d'égout sont souvent bouchées par des feuilles mortes ou des branchages.

Pour l'entretien des bouches d'égout, Monsieur GNERUCCI explique que c'est une prestation attribuée à la propreté urbaine (Pizzorno) et que la balayeuse passe environ une fois tous les mois et demi dans chaque secteur. Néanmoins il précise qu'il ne faut pas hésiter à remonter de façon préventive les avaloirs ou grilles obstrués via :

- ✓ La plateforme citoyenne **POP VOX**
- ✓ **Via le site de la Commune ROQUEBRUNE.COM (s'inscrire).**
- ✓ Le service Mairie + **au N° Vert : 08000 83520**
- ✓ Auprès de la Mairie Annexe de la Bouverie

Sujet 3 : Problème : Invasions intempestives d'engins motorisés, en espace naturel forestier entre le Blavet et la Lieutenante, qui troublent la quiétude des promeneurs.

Il est demandé qu'une nouvelle opération conjointe Police Municipale/Gendarmerie soit organisée afin d'interpeller les contrevenants

Après que Monsieur SERGEANT ait redéfini le cadre de ce trouble qui perdure, Monsieur GNERUCCI explique que ce phénomène cyclique n'est plus abordé de la même manière par les forces de l'ordre.

Il explique :

- ✓ Que cette pratique qui reste verbalisable est maintenant renforcée par une procédure qui permet la saisie et la destruction du matériel.
- ✓ Que sur la dernière opération conjointe entre la Gendarmerie et l'ONF du 17 novembre dernier qui s'étendait de Roquebrune à Mandelieu en passant par les Adrets de l'Esterel, 90 personnes ont été mobilisées. Le résultat de cette action : 42 verbalisations et 2 motos saisies.
- ✓ Que de prochaines actions sont programmées sur des zones plus étroites mais qu'aucune date d'interventions ne peut être communicable afin d'obtenir de meilleurs résultats.

Néanmoins, il invite les citoyens en cas de constat de cette pratique à le signaler auprès de la Police Municipale qui transmettra à l'autorité compétente.

Police Municipale : 04.98.11.36.80

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Afin qu'elle puisse intervenir

Sujet 4 : Sécurisation de la bordures Ouest de la Bouverie par des opérations de débroussaillage dans la forêt domaniale afin de créer une zone coupe feux. Proposition d'entretien par pâturage.

Il est demandé à Monsieur le Maire de bien vouloir intervenir auprès de M. Le PREFET afin de rappeler à l'ONF (courrier du 16 mai 2023) son obligation de débroussaillage sur le secteur Ouest de la Bouverie.

Monsieur le Maire annonce que, suite au courrier envoyé à l'ONF en mai 2023 resté sans réponse, il a envoyé le 24 octobre dernier à Madame la Sous-Préfète, Myriam GARCIA un courrier lui relatant l'obligation de débroussaillage manquée de l'ONF sur ce secteur. Il en fait lecture ce soir auprès de l'assemblée. Dès que Monsieur le Maire aura un retour il en avisera les conseillers de quartier.

Sujet 5 : Certains arrêts de bus semblent dangereux et peu confortables car il n'y a pas de protection contre les accidents, ni d'abribus contre la pluie.

Particulièrement celui de la Route de Marchandise à droite dans la descente avant le pont de l'autoroute en venant de la Bouverie.

Madame BOUVARD, déléguée aux Transports pour la commune, rappelle que c'est l'ECCA qui a en charge les Transports ; elle explique que sur cet arrêt dit « La Colombelle » une étude sera diligentée auprès des services techniques afin d'aménager par exemple une plateforme afin de pouvoir sécuriser cet endroit pour les élèves.

Il est à noter que, face à cet arrêt, un abribus va être positionné, le prestataire s'est engagé dès mars 2025 à réaliser ses obligations.

A chaque fois qu'une demande d'intervention est demandée pour un remplacement, une rénovation ou une création d'abribus il convient de concerter l'ECAA, le délégataire et la ville pour étudier la faisabilité selon la priorité et l'ordre de fréquentation, ce qui explique parfois la longueur des délais pour la réalisation de celui-ci.

Monsieur Bruno GUELI intervient car cette réponse ne lui semble pas satisfaisante pour la sécurité des enfants sous prétexte d'une administration trop lourde.

Mme BOUVARD explique que la sécurité sur cet arrêt va bien être pris en charge par la Mairie mais c'est sur le volet des abribus que l'inertie de l'administration est effectivement plus longue pour obtenir des résultats.

Monsieur GNERUCCI ajoute que sur les abribus, des difficultés de retard avec le prestataire ont bien eu lieu mais que sur la demande de sécurisation qui vient d'être faite aujourd'hui l'abribus de « La Colombelle » va être pris en considération par la Ville pour trouver une solution.

Monsieur MASSON ajoute que, outre les lourdeurs administratives, nos modes de fonctionnement collectif imposent des temps rallongés.

Ainsi l'abribus qui sera prochainement installé au Cantadou a nécessité une étude, un accord administratif, et deux AG de copropriétaires, soit près de 3 ans pour la mise à disposition d'un terrain de 15 m2.

Il précise ainsi que les difficultés ne viennent pas toujours que de l'administration mais aussi par le choix des concitoyens.

Sujets divers :

Proposition de pose de bancs publics ; avenue des Arbousiers et à certains endroits au Collet Redon

Deux demandes ont été faites sur le Collet Redon et sur le boulevard des Arbousiers. Il conviendra dans les jours qui viennent de définir les lieux exacts.

Proposition de mise en place d'un point de dépose de livres

Monsieur MASSON explique que cette demande verra le jour très prochainement à la Bouverie. Les conseillers de quartier feront des propositions sur le lieu qui leur semble le plus adapté.

Renseignement concernant la Fibre optique

- Sur le quartier du Collet Redon, des colotis rencontrent encore quelques difficultés.
 - ✓ Des problèmes persistent parfois et qu'il faut au cas par cas cibler la défaillance, l'identifier et la résoudre auprès de l'opérateur VAR Très Haut Débit et le Fournisseur d'Accès Internet (FAI).
- Sur le quartier des Pins Parasols la prise de connexion rencontre des difficultés car les chambres ont parfois été positionnées en milieu de route et que le cheminement du réseau n'arrive pas à l'entrée des habitations pour permettre le raccordement. Malheureusement quelques arnaques sont faites auprès de personnes fragiles pour des prestations personnalisés.
 - ✓ Il convient de se rapprocher de l'ECCA, pour faire une demande afin de résoudre les malfaçons.
 - ✓ Le déploiement de la fibre optique étant une compétence de l'ECCA il ne faut pas hésiter à s'adresser directement à elle soit par :
 - **Par voie postale :624 chemin Aurélien CS 50133 83707 Saint Raphaël**
 - **Par courriel : fibre@esterelcotedazur-agglo.fr ou par téléphone au 04.89.25.81.**

Monsieur GNERUCCI propose à Monsieur LE NOEL une rencontre sur site afin d'identifier les problématiques et de les accompagner dans la résolution de ces derniers auprès de l'agglomération.

Madame LAURE demande si les poteaux sur la route de marchandise à hauteur du pont les Suves vont être réparés.

- ✓ La problématique dure depuis le mois d'août, des relances ont été faites. A ce jour, les poteaux ont été remplacés et la mise en place des fils devrait se réaliser prochainement. L'électricité a été remise sur le réseau public

INFORMATIONS

- ✓ L'entreprise Pizzorno a repris le marché du nettoyage que faisait l'ECCA et que depuis pour la prestation du nettoyage est programmée de façon plus collégiale.
- ✓ Plusieurs nouveaux guides d'information sont à disposition en Mairie Annexe pour l'année 2024/2025 à savoir :
 - Le guide des associations
 - Le guide de la saison culturelle
 - La brochure de la rentrée scolaire
 - La programmation de l'école Municipale des Arts
 - Les animations proposées en Médiathèque
 - Le guide des randonnées.
- ✓ Le quai de transit des déchets verts sera fermé le 25 décembre et le 1^{er} janvier et que la reconduction de la collecte des sapins se fera du 26 décembre 2024 au 02 février 2025.
- ✓ Les animations de Noël à la Bouverie se dérouleront ce vendredi à partir de 16h30 place des Félibres : Animations pour enfants, stand du Père Noël, stands d'alimentation, vin et chocolat chauds préparés par le Comité des Fêtes et offerts par la Municipalité.
- ✓ Une dernière information pour annoncer que les vœux de Monsieur le Maire et son conseil Municipal auront lieu le vendredi 17 janvier à 18h00 au Gymnase Yves SERRA inauguré ce matin.

Questions de l'assemblée :

Demande pour qu'un renforcement de l'éclairage soit apporté après le pont de l'autoroute en venant des Garillans sur la gauche vers l'arrêt de bus de « la Colombelle ».

Monsieur le Maire va faire étudier cette faisabilité par les services techniques.

Demande de supprimer les 3 panneaux directionnels vétustes au rond-point des Garillans qui sont : « une véritable verrue dans le paysage »

Le service technique va procéder à leur enlèvement.

Demande de goudronner la partie du trottoir entre la résidence Opalina et la Corniche du Paradis et entre la résidence Opalina au Cœur de la Bouverie.

Monsieur le Maire, conscient de l'état de ces trottoirs, va voir la possibilité de programmer leur réfection.

Demande que le problème de débordement des poubelles à Opalina soit résolu.

Depuis un certain temps la situation s'améliore car chaque fois que la brigade d'incivilité constate des dépôts sauvages sur ce point, le syndic est averti et les fait enlever (à sa charge).

Demande pour que des bancs soient installés afin de pouvoir se recueillir dans les cimetières, principalement celui des Issambres.

Monsieur le Maire répond que cette demande est tout à fait légitime et que le nécessaire sera fait pour les cimetières des Issambres et du Village.

Demande qu'une solution soit trouvée sur le long terme pour le point de collecte des conteneurs poubelles situés près de la pompe de relevage rue André SERIE et qui subissent, de façon récurrente, des dépôts sauvages (point de collecte de la Combe d'Azur).

Ce problème est déjà pris en compte par le positionnement de pièges-photos de verbalisation. Il est également précisé qu'il faut rééduquer beaucoup de comportement et que le civisme n'est pas toujours au rendez-vous, ce qui impose la verbalisation.

Pour clôturer cette rencontre, Monsieur le Maire invite l'assemblée à poursuivre les échanges autour d'un apéritif amical.

La séance se termine à 20h00.